

Publication annuelle sur la qualité d'exécution obtenue au titre du service de réception et transmission d'ordres



En application de la directive 2014/65/UE relative aux marchés d'instruments financiers dite « Directive MIF 2 », la Bami établit et publie annuellement, pour chaque catégorie d'instruments financiers, le classement des cinq principaux intermédiaires auxquels sont transmis les ordres émanant de ses clients pour exécution, au cours de l'année précédente, ainsi que les informations concernant la qualité d'exécution obtenue.

Ces informations sont communiquées dans le cadre du service de réception transmission d'ordres fourni aux clients de la Bami.

1. Information sur les intermédiaires retenus

Les tableaux ci-dessous indiquent pour chaque catégorie d'instruments financiers, la proportion en termes de volume et de nombre d'ordres transmis par la Bami pour exécution aux intermédiaires retenus au cours de l'année 2019.

L'intermédiaire retenu est PROCAPITAL (N° de Legal Entity Identifier 9695002ZQFZGWDVXU826).

A. Clients non professionnels

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés - Actions & certificats représentatifs				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Intermédiaires de marché classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
PROCAPITAL LEI : 9695002ZQFZGWDVXU826	100	100	11,61	88,39	0

Catégorie d'instruments	Dérivés titrisés – warrants et dérivés sur certificats préférentiels				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Intermédiaires de marché classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
PROCAPITAL LEI : 9695002ZQFZGWDVXU826	0	0	0	0	0



Catégorie d'instruments	Obligations				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
PROCAPITAL LEI : 9695002ZQFZGWDVXU826	100	100	0	100	0

Catégorie d'instruments	Produits indiciaires cotés (ETP) - Fonds indiciaires cotés (ETF) - Exchange traded notes (ETN) - Exchange traded commodities (ETC)				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Intermédiaires de marché classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
PROCAPITAL LEI : 9695002ZQFZGWDVXU826	100	100	11,70	88,29	0

B. Clients professionnels et Contreparties éligibles




Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés - Actions & certificats représentatifs				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Intermédiaires de marché classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
PROCAPITAL LEI : 9695002ZQFZGWDVXU826	100	100	0	100	0

Catégorie d'instruments	Dérivés titrisés – warrants et dérivés sur certificats préférentiels				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Intermédiaires de marché classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
PROCAPITAL LEI : 9695002ZQFZGWDVXU826	100	100	0	0	0

Catégorie d'instruments	Obligations				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
PROCAPITAL LEI : 9695002ZQFZGWDVXU826	100	100	0	100	0

Catégorie d'instruments	Produits indiciaires cotés (ETP) - Fonds indiciaires cotés (ETF) - Exchange traded notes (ETN) - Exchange traded commodities (ETC)				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Intermédiaires de marché classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
PROCAPITAL LEI : 9695002ZQFZGWDVXU826	100	100	0	0	0

Définition des différents types d'ordres :

-  Ordre passif : ordre, inscrit dans le carnet d'ordres, qui a apporté de la liquidité. Exemple : ordre « à cours limité » attendant une éventuelle exécution.
-  Ordre agressif : ordre, inscrit dans le carnet d'ordres, qui a absorbé de la liquidité. Exemple : ordre « au cours du marché » s'exécutant sans condition de limite de cours.
-  Ordre dirigé : ordre pour lequel le client a spécifié par avance la plate-forme d'exécution.

2. Résumé annuel sur la qualité d'exécution

A. Critères d'évaluation de la qualité d'exécution

La Banque Michel Inchauspé - Bami agissant en tant que transmetteur d'ordres a sélectionné un intermédiaire pour la qualité de leur service d'exécution : PROCAPITAL pour les orders sur valeurs mobilières. Elle n'effectue pas d'opérations de marché.

La politique d'exécution fait l'objet d'une évaluation régulière sur les critères suivants : accès aux différentes plateformes d'exécution, qualité d'exécution (fiabilité, rapidité d'exécution, soin et suivi des ordres) et coût.

L'importance relative accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution est précisée par la politique de meilleure sélection.

B. Liens, participation, conflits d'intérêts avec les plateformes utilisées pour l'exécution des ordres

Il n'existe aucun lien, aucune participation significative ou conflit d'intérêt entre la Caisse régionale et les plateformes d'exécution utilisées par PROCAPITAL.

C. Accords avec les plateformes d'exécution des ordres concernant des paiements, rabais, remises ou avantages

Il n'existe aucun lien, aucune participation significative ou conflit d'intérêt entre la Caisse régionale et les plateformes d'exécution utilisées par PROCAPITAL.

D. Facteurs ayant conduit à modifier la liste des plates formes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution

Néant.

E. Incidence de la catégorie de client sur les modalités d'exécution des ordres

Néant.

F. Autres critères privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres de clients non professionnels

Néant.

G. Utilisation des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, fournis par les plateformes d'exécution conformément au RD (UE) 2017/575

Néant.

H. Utilisation des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication (CTP)

Néant.